

CONDITIONS D'INTÉGRATION

- Pour les étudiants en formation initiale : niveau master 1.
- Pour les personnes en reprise d'études et en formation continue : niveau master 1 OU VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) pour les candidats détenteurs de diplômes de niveau inférieur.
- Pour l'acquisition de modules spécifiques un travail d'accompagnement du candidat permettra de choisir en collaboration étroite avec les enseignants les modules à réaliser ainsi que la progression pédagogique.

L'admission a lieu après examen du dossier et entretien avec le candidat.



UNIVERSITÉ RENNES 2 CAMPUS VILLEJEAN

Place du Recteur Henri Le Moal
35043 Rennes cedex
Métro Villejean

RESPONSABLE DE LA FORMATION
Marion DENIZOT
marion.denizot@univ-rennes2.fr

PROFESSIONNEL ASSOCIÉ
À LA FORMATION :
Thierry SÉGUIN
thierry.seguin@univ-rennes2.fr



UNIVERSITÉ RENNES 2 SERVICE FORMATION CONTINUE

sfc@univ-rennes2.fr
02.99.14.20.36

CONCEPTION
Service Formation Continue - Université Rennes 2
IMPRESSION
Service reprographie/imprimerie - Université Rennes 2 - Imprim'Vert
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
Alain MONOT / Christian BERTHELOT
Novembre 2016


UNIVERSITÉ
RENNES 2
WWW.UNIV-RENNES2.FR



UNIVERSITÉ RENNES 2
UFR Lettres, Arts, Communication
Département Arts du spectacle

MASTER 2

Médiation du spectacle vivant
à l'ère du numérique

MÉDIATION DU SPECTACLE VIVANT À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

FORMER LES MÉDIATEURS DE DEMAIN

Les métiers de la médiation et des relations avec les publics connaissent aujourd'hui une profonde mutation en raison des évolutions de la société et des pratiques culturelles et artistiques. Les établissements du spectacle vivant interrogent les manières de rencontrer les publics et réfléchissent à de nouvelles conceptions de la médiation du spectacle vivant. Considérée comme lien entre la création et la réception, entre l'offre et la demande, entre l'artiste et le spectateur, la médiation accompagne l'objectif de démocratisation de la culture au cœur des politiques culturelles. Comme tous les secteurs d'activité, le spectacle vivant est confronté à la révolution numérique, qui constitue une opportunité pour favoriser l'appropriation des œuvres et des biens culturels par les publics.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux professionnels et aux futurs professionnels de la médiation de penser et d'accompagner les mutations de leur métier et de leur fonction, en développant des savoir-faire professionnels, des compétences techniques concernant les outils numériques, mais aussi des connaissances théoriques sur l'appréhension sensible des œuvres et sur la connaissance des publics.
- En favorisant l'articulation entre enseignements pratiques et théoriques, le partage d'expériences et la construction d'un projet personnel de médiation, la formation met l'accent sur les qualités attendues d'un médiateur : l'autonomie, la créativité et la réflexivité.
- La formation s'appuie sur les compétences des universitaires et des professionnels réunis autour de l'équipe pédagogique du département des Arts du Spectacle. Elle est adossée au laboratoire de recherches de l'Équipe d'accueil 3208 : « Arts : pratiques et poétiques » et s'inscrit dans une mention de Master « Arts de la scène et du spectacle vivant », comportant deux autres parcours (« Perspectives critiques » et « Pratiques et théories de l'acteur », en partenariat avec l'École supérieure d'Art dramatique du Théâtre national de Bretagne).

UNE FORMATION COHÉRENTE ET ADAPTÉE

- La formation repose sur cinq types d'interventions pédagogiques :
 1. Des enseignements théoriques sur le spectacle vivant contemporain (60 heures) ;
 2. Des enseignements techniques sur les outils de la médiation à l'ère du numérique (150 heures) ;
 3. Des ateliers pratiques et des conférences professionnelles afin d'appréhender les méthodologies et les savoir-faire propres à la médiation (48 heures) ;
 4. Un stage en entreprise (3 mois minimum, ne peut constituer un module) ;
 5. La réalisation d'un projet personnel de médiation.
- La formation semestrialisée se déroule sur une période de 12 mois de septembre à septembre. Elle est organisée sous la forme de séminaires de 5 jours par mois et permet de conjuguer vie professionnelle et reprise des études.
- La formation comporte la réalisation d'un mémoire de stage, qui peut prendre la forme d'un rapport distancié d'activités pour les personnes en formation continue ou qui peut s'inscrire dans le cadre d'un contrat de professionnalisation pour les demandeurs d'emplois ou les étudiants en formation initiale.
- Le mémoire, présentant un projet personnel de médiation, est soutenu courant septembre. Il est suivi par un accompagnateur de recherche et soutenu devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

UNE FORMATION OUVERTE EN FORMATION CONTINUE

La formation est ouverte :

- aux étudiants en formation initiale, qu'ils viennent des Arts du spectacle ou d'autres disciplines artistiques et/ou littéraires ;
- aux personnes en formation continue (Contrat Individuel de Formation, plan de formation, période de professionnalisation) travaillant déjà dans le secteur de la médiation ou des relations avec les publics, désirant mettre à jour leurs compétences ou ajouter de nouvelles compétences à leur profil ;
- aux personnes demandeurs d'emploi ou aux étudiants en formation initiale bénéficiant d'un contrat de professionnalisation (dans les secteurs privé et associatif).

UNE FORMATION « À LA CARTE »

Si votre emploi du temps ne vous permet pas de suivre la totalité du diplôme, vous pouvez vous inscrire uniquement à une ou des unités d'enseignement choisie(s). Un parcours modularisé « à la carte » peut être construit avec l'accord du responsable pédagogique.

Les +

- possibilité de se présenter ou non aux examens du ou des modules choisis ;
- possibilité de cumuler les unités d'enseignement ;
- délivrance d'une attestation de réussite ou de présence selon l'option choisie ;
- prise en charge possible des frais de formation par un organisme financeur (OPCA, Région Bretagne...).

